



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
PRÉFET DE L' AISNE

PRÉFECTURE

DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET  
DE LA LÉGALITÉ

BUREAU DE LA RÉGLEMENTATION  
GÉNÉRALE ET DES ÉLECTIONS

**ARRÊTÉ fixant l'état définitif des listes de candidats  
à l'élection des membres de la chambre  
départementale d'agriculture de l'Aisne**

**LE PRÉFET DE L' AISNE,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite,**

VU le code rural et de la pêche maritime, et notamment l'article R. 511.35 ;

VU l'arrêté du 22 mai 2018 pris en application de l'article R. 511-44 du code rural et de la pêche maritime et convoquant les électeurs pour l'élection des membres des chambres d'agriculture ;

VU l'enregistrement des listes de candidats reçues avant le 17 décembre 2018 à 12h00 ;

VU le tirage au sort du 17 décembre 2018 fixant l'ordre de présentation de candidats ;

SUR proposition du secrétaire général de la préfecture de l'Aisne,

**- ARRÊTÉ -**

**ARTICLE 1<sup>er</sup>** : L'état définitif et l'ordre des listes de candidats, par collège, se présentant à l'élection des membres de la chambre départementale d'agriculture de l'Aisne et de la chambre régionale d'agriculture des Hauts-de-France (CRA) sont arrêtés comme suit :

**I – ELECTEURS VOTANT INDIVIDUELLEMENT**

**1 – Collège des chefs d'exploitation et assimilés**

Liste présentée par la Confédération paysanne de l'Aisne :

- Rémi MULET, également candidat CRA
- François DUGRAIN, également candidat CRA
- Elise AMMEUX, également candidat CRA
- Benjamin GAMBIER, également candidat CRA
- Anaïs SAUVAGE,
- Pierre CHABROL,
- Bertrand FAGOT,
- Sylvie HOUDAYER,
- Christophe LEFEVRE,
- Jean-François CUVILLIER,
- Marie-Pierre GRUSON,

- Philippe BENOIT,
- France-Anne DESPLANCHES,
- Michel GOSSET,
- Valérie VOISIN,
- Grégoire LE ROUX,
- Didier KOHLER,
- Yvonne FURET,
- Freddy LIXON,
- Jérôme PECHEUX

Liste présentée par l'Union des Syndicats Agricoles de l'Aisne, Jeunes Agriculteurs de l'Aisne et le Syndicat Général des Vignerons de Champagne

- Jean-Yves BRICOUT, **également candidat CRA**
- Georges-André MUZART,
- Isaline SANCHES-REGO,
- Olivier DAUGER, **également candidat CRA**
- Régis TRICOTEAUX,
- Charlotte VASSANT, **également candidat CRA**
- Robert BOITELLE,
- Laurent CARDON, **également candidat CRA**
- Laure GRUSON,
- Marc TEMPLIER,
- Vincent GANDON,
- Antoinette SAINTE-BEUVE, **également candidat CRA**
- Christophe LEMOINE, **également candidat CRA**
- Daniel FASQUEL ,
- Véronique PIERCOURT,
- Jean-Marc POLETZ,
- Olivier BIZOUARD,
- Clotilde NOYON,
- Estelle MULET,
- Hugues BECRET

Liste présentée par la Coordination Rurale de l'Aisne « CR 02 »

- Damien BRUNELLE,
- Paul MOUGENOT, **également candidat CRA**
- Sophie VASSEUR, **également candidat CRA**
- Patrick FAGLIN,
- Paul PARINGAUX, **également candidat CRA**
- Sabine BÉRA-DELCOURTE,
- Xavier DELAPORTE,
- Bruno ROY, **également candidat CRA**
- Cécile DESIMEUR,
- Philippe VIEVILLE,
- Bruno CANON,
- Hélène PILAT-SÉVERIN,
- Sylvain DUCAUROY,
- Philippe CASSELEUX,
- Marie-Thérèse FAUCHEUX,
- Jean-Guy RENAUD,
- Henri SÉVERIN,
- Isabelle CHOPIN,
- Christian DAUTHUILLE,
- Denis DE REKENEIRE

## **2 – Collège des propriétaires et usufruitiers**

Liste présentée par l'Union des Syndicats Agricoles de l'Aisne et le Syndicat Départemental de la Propriété Privée Rurale (S.D.P.P.R.)

- Xavier FERRY,
- Dominique CHOVET,
- Monique DE VRIENDT

## **3a – Collège des salariés de la production agricole**

Liste présentée par la CGT

- José NAIN,
- Jean-Pierre FERY,
- Fabienne BEROT,
- Christian DEGROISE,
- Jean-François MASSEAUX

Liste présentée par la Confédération Française de l'Encadrement - C.G.C.

- Olivier BRIATTE,
- Isabelle WARCOIN,
- Vincent MARC,
- Maryline ALZONNE,
- Bruno DOYET

Liste présentée par la CFTC-AGRI

- Edouard FERRARI,
- Xavier DHERET,
- Mélanie GAUDION,
- José GUEDES,
- Thierry ROBERT

## **3b – Collège des salariés des groupements professionnels agricoles**

Liste présentée par la C.G.T.

- Joaquim PINTO TEIXEIRA DE ANDRADE,
- Emilie GASSELIN,
- Fredy DIAS,
- Stéphane SELLIER,
- Yvan RABEUF

Liste présentée par la FGA-CFDT. :

- David DE RE,
- David SCHNEIDER,
- Pascaline RICHET,
- Philippe LONCLE,
- Fatima LOBJOIS

Liste présentée par la Confédération Française de l'Encadrement - C.G.C.

- Sylviane HOUDE,
- Jérôme GAUDEAUX,
- Ophélie VEAU,
- Pascal LETURQUE,
- Dominique GAMBIER

**4 – Collège des anciens exploitants et assimilés**

Liste présentée par la Confédération paysanne de l'Aisne

- Marie-Cécile MESSEAN,
- Gérard KIKEL,
- Marie-France LESAGE

Liste présentée par l'Union des Syndicats Agricoles de l'Aisne

- Marcel DECORTE,
- Jeannine DE REKENEIRE,
- Luc DUSSAUSOY

Liste présentée par la Coordination Rurale de l'Aisne

- Philippe SÉVERIN,
- Marguerite VIEVILLE,
- Jean-Paul VUILLIOT

**II – GROUPEMENTS D'ELECTEURS**

**5a) Collège des coopératives de production agricole**

Liste présentée par la Fédération régionale des Coopératives d'Utilisation de Matériels Agricoles

- Thomas PAPON,
- Alexandre PURNELLE

**5b) Collège des autres coopératives agricoles et des sociétés d'intérêt collectif agricole (SICA)**

Liste présentée par l'Union des syndicats agricoles de l'Aisne et COOP de France Hauts de France

- Antoine HACARD,
- Bertrand MAGNIEN,
- Muriele MARCHAND,
- Charles-Henri TOUPET,
- Laurent CAUDRON

**5c) Collège des caisses de crédit agricole**

Liste présentée par le Crédit Agricole du Nord Est

- Philippe MEURS,
- Aurélie De BENOIST,
- Denis CAILLE

**5d) Collège des caisses d'assurances mutuelles agricoles et des caisses de mutualité sociale agricole**

Liste présentée par l'Union des Syndicats Agricoles de l'Aisne, GROUPAMA Nord-Est et la Mutualité Sociale Agricole de Picardie

- Patrick HENRY,
- Véronique CHOVET,
- Hélène GAUTIER

**5e) Collège des organisations syndicales à vocation générale d'exploitants agricoles ou de jeunes agriculteurs**

Liste présentée par l'Union des Syndicats Agricoles de l'Aisne et Jeunes agriculteurs de l'Aisne

- Jean-François LANGLET,
- Elodie NIAY,
- François VANTHUYNE

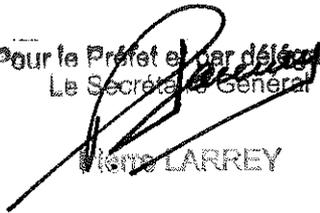
ARTICLE 2. : L'envoi des bulletins de vote et des professions de foi par courrier postal et l'affichage des listes de candidats sur la plateforme de vote électronique sont opérés conformément à l'article 1<sup>er</sup> du présent arrêté.

ARTICLE 3.- Le secrétaire général de la préfecture de l'Aisne est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Laon, le

21 DEC. 2018

Pour le Préfet et par délégation  
Le Secrétaire Général

  
Virginie LARREY